Peuple et Culture



2005, centième anniversaire de la mort de Louise Michel

rendez-vous

avril

du 1er au 30

Mathilde Fraysse, photographies vernissage le 1er à 18h à Sortir la Tête, 14 Rue Riche à Tulle

samedi 2

Amours zoulous un film d' Emmanuelle Bidou (2002 - 52 min.) 20h30 à la salle polyvalente de St Jal, en présence de la réalisatrice

Louise Michel. La Commune, histoire et souvenirs. Lecture par Pierre-Etienne Heymann de 18h30 à 19h30 à Sortir la tête

Louise Michel, droit de questions avec GÉRARD DITTMAR 20h30 à la salle Latreille-haut à Tulle

vendredi 8

projection-débat : Détente en Libye. Qu'est-ce que cela change pour la population privée de liberté ? avec Marie-Edith Baudez

20h30 à la salle Latreille-haut à Tulle, en collaboration avec Amnesty International

Viallat, exposition à l'ancienne halle, place Delmas à Argentat vendredi 8 à 18h vernissage - vendredi 15 à 18h projection-débat : découverte de l'univers de Claude Viallat - vendredi 16 à 15h visite commentée de l'exposition

Pas de repos pour Granny

un film de Carine Lefebvre-Quennell et Véronique Le Billon (2003 - 52 min.) 20h30 à la salle Latreille-haut à Tulle

Le chemin de la balle un film de l'association Votre nom au générique et Des tas de choses un film de Germinal Roaux (2003 - 28 min.) 21h à la mairie de Chanteix

édito

Il devait en être ainsi,

le vent qui soufflait dans ma vieille ruine, les vieillards qui m'ont élevée, la solitude, la grande liberté de mon enfance, les légendes, les bribes de sciences braconnées un peu partout, tout cela devait m'ouvrir l'oreille à toutes les harmonies, l'esprit à toutes les lueurs, le cœur à l'amour et à la haine ; tout s'est confondu dans un seul chant, dans un seul rêve, dans un seul amour : la Révolution.

Louise Michel, Mémoires, Paris, F. Roy, 1886

documentaire

Amours zoulous un film d'Emmanuelle Bidou (2002 - 52 min.)

projection gratuite en partenariat avec l'Amicale Laïque de St Jal

samedi 2 à 20h30 à la salle polyvalente de St Jal, en présence de la réalisatrice

Dans un village de la région du Natal, en Afrique du Sud, les femmes sont les gardiennes du foyer. L'absence des hommes, partis travailler en ville à Johannesburg ou à Durban, instaure une organisation de la vie et du travail dirigée par les femmes. Mazungu, Maxulu et Ganephi nous racontent comment elles vivent la polygamie, la séparation d'avec leur mari, leurs relations avec les autres femmes, la belle-famille, les éventuels amants... Entre douleur et légèreté, le film met en scène le feuilleton quotidien des femmes zoulous. Comment amour, amitié et jalousie pimentent leur vie d'éternelles travailleuses.

Après des études d'ethnomusicologie et d'anthropologie sociale sur le continent africain en particulier, **Emmanuelle Bidou** a suivi un stage de réalisation aux Ateliers Varan en 2000, puis a réalisé deux films documentaires : *Ubuhle Bembali* (2000) et *Amours zoulous* (2002).



Pas de repos pour Granny

un film de Carine Lefebure-Quennell et Véronique Le Billon (2003 - 52 min.) projection gratuite en partenariat avec ATTAC, FSU, FGRFP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique), UD CGT...

mercredi 27 à 20h30 à la salle Latreille-haut à Tulle

Aux États-Unis, l'âge de la retraite ne sonne pas pour tout le monde à 65 ans. Les salariés américains prolongent bien souvent leur vie professionnelle jusqu'à 70, 80 voire 90 ou 100 ans. Pour garder un pied dans la vie active et compléter une retraite insuffisante (37% du salaire), pour obtenir une meilleure couverture de santé, mais aussi pour pallier la dégringolade boursière des fonds de pension dans lesquels un Américain sur deux a investi. Les entreprises, qui anticipent les pénuries de main d'œuvre parmi les classes d'âge les plus jeunes, ont de plus en plus recours aux «mature workers » dont elles apprécient la ponctualité et la docilité. Ce phénomène du report du départ en retraite, plus souvent subi que souhaité, est un thème qui concerne toutes les démocraties occidentales, confrontées au même problème, le financement des retraites et la pénurie de main d'œuvre à venir.

Deux films documentaires à Chanteix

vendredi 29 à 21h à la mairie de Chanteix en partenariat avec l'association Tuberculture. Jean-Charles à 17 ans, il est trisomique, il vit à Chanteix, il participe à tous les spectacles de la Boîte en Zinc. Il a été "acteur" dans un film amateur *Le chemin de la balle*. Cette soirée à Chanteix sera l'occasion de découvrir ce film, associé à celui d'un jeune cinéaste, Germinal Roaux, et d'échanger autour de la question du handicap et du regard porté sur les différences humaines, en présence de Céline Lallié, psychologue (sous réserve). Une belle occasion aussi pour une première collaboration cinéma documentaire entre Peuple et Culture et Tuberculture.

Le chemin de la balle un film de l'association VOTRE NOM AU GÉNÉRIQUE (2004 - 20 min.) SAM, un collégien, rencontre JULIEN, un garçon trisomique, lors d'une sortie éducative. Tout au long de cette courte histoire, deux jeunes, malgré leurs différences, vont être réunis par leur passion de la balle et partager une merveilleuse amitié.

Ce projet a été mené par le Foyer Rural de St Léonard de Noblat et l'institut Médico-Éducatif René Bonnefond d'Eyjeaux. Il a pour origine la volonté de six jeunes de soulever la question de la différence, et plus particulièrement du handicap.

Des tas de choses un film de GERMINAL ROAUX (2003 - 28 min.)

« Là, on peut voir que je suis trisomique par rapport aux yeux ». Avec une lucidité non dénuée d'humour, Thomas Bouchardy commente, du haut de ses vingt-six ans, les photos de sa jeunesse. Des tas de choses suit avec empathie et bonne humeur son parcours en tous points exemplaire. Son enfance, ses études, sa passion pour le rock, ses amours douloureuses, son désir de paternité, ses exploits en natation, sa peur de la mort... et son travail à l'auberge communale de Satigny. De fait, il est très fier d'être le premier serveur trisomique de Suisse Romande. Dans une expression parfois chaotique, dont Germinal Roaux ne gomme pas les aspérités, se tient tout son cheminement, avec ses défaites et ses victoires sur le conditionnement.

dates à retenir en juin

Quand le documentaire donne envie de changer le monde... 3ème édition vendredi 3 à Uzerche / samedi 4 à Gumont chez Yves et Sylvette Lidove / dimanche 5 à St Mexant chez Léo et Maryline Mertens / vendredi 10 à St Jal / samedi 11 et dimanche 12 au château de Poissac chez la famille Dreyfus.

projection-débat

"Détente" en Libye. Qu'est-ce que cela change pour la population privée de liberté? avec Marie-Edith Baudez, spécialiste de la Libye, membre d'Amnesty International Section Française.

vendredi 8 à 20h30 salle Latreille-haut à Tulle, en partenariat avec Amnesty International

Les partis politiques sont interdits, pas de liberté d'association ni d'expression, pas de liberté de la presse. Le pouvoir en place en Libye ne respecte pas les droits de l'Homme les plus élémentaires. Sur tout ceci la chape du silence : silence des autorités libyennes face aux interrogations d'Amnesty International, silence de nos médias et de nos responsables politiques sur cet aspect de la réalité libyenne. Cependant, les choses changent en Libye : campagne contre la torture, enquêtes sur les morts en détention, abolition des tribunaux populaires, visite d'Amnesty International en 2004. Des évolutions encourageantes, mais il reste beaucoup à faire.

artothèque

Exposition Viallat

du 6 au 23, ancienne halle, place Delmas à Argentat

tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h

avec le FACLim (Fonds d'Art Contemporain des Communes du Limousin) et la commune d'Argentat.

CLAUDE VIALLAT (Nîmes, 1936)

CLAUDE VIALLAT vit et travaille à Nîmes. Il a enseigné dans diverses écoles d'art en France, à Nice, Limoges, Marseille, Paris et Nîmes où il fut directeur. En 1966, il adopte un procédé d'empreinte d'une forme identique indéfinie dont la répétition sur la toile libre détermine la composition de l'œuvre. Sans jamais remettre en cause ce procédé fondateur, il ne cesse de faire varier les supports, les techniques (teinture, solarisation de la toile, enfouissement dans le sol, etc). Elément moteur de Supports-Surfaces, enseignant influent, il évolue sans se renier, allant d'un primitivisme austère (travaux sur les nœuds, les épissures) à un lyrisme de la couleur et de la forme. A partir de 1976, il marque son empreinte sur des stores, des parasols, des tentes, des bâches (souvent de grands formats) faisant jouer la polychromie, les coutures, la complexité de la découpe.

Le mouvement Supports-surfaces

Au début des années 70, des peintres interrogent la peinture à partir de ses composants élémentaires : toile, châssis, surface, plan.

Supports-Surfaces fait l'inventaire des multiples données de la peinture. Ce mouvement remet en question les moyens picturaux traditionnels et expérimente les moyens divers dans la coloration et dans le geste (empreintes, tampons, trempage, pliage etc), développe une réflexion sur les rapports endroit/envers, interroge le support (travail sur la toile libre, sans châssis ni cadre), engageant ainsi une réflexion sur l'espace de la toile, l'espace de l'accrochage et l'intégration au lieu, sur la limite, le champ, le plein, le vide etc... Parmi les artistes qui représentent ce mouvement, lors des différentes expositions collectives de 1969 à 1972, on peut citer : Louis Cane, Marc DEVADE, DANIEL DEZEUZE, NOËL DOLLA, TONY Grand, Jean-Pierre Pincemin...

- vendredi 8 à 18h : vernissage
- vendredi 15 à 18h : projection-débat : découverte de l'univers de CLAUDE VIALLAT
- samedi 16 à 15h : visite commentée de l'exposition.

louise michel en lecture

Désormais, *Pierre-Etienne Heymann** propose à Sortir la tête les premiers lundis du mois des lectures d'auteurs. lundi 4 de 18h30 à 19h30

Louise Michel: La Commune, histoire et souvenirs.

En 1898, Louise Michel achève la rédaction de ses souvenirs sur la Commune : "Ecrire ce livre, annonce-t-elle au lecteur, c'est revivre les jours terribles où la liberté nous frôlant de son aile s'envola de l'abattoir ; c'est rouvrir la fosse sanglante où, sous le dôme tragique de l'incendie, s'endormit la Commune, belle pour ses noces avec la mort, les noces rouges du martyre. [...] Dans cette grandeur terrible, pour son courage à l'heure suprême lui seront pardonnés les scrupules, les hésitations de son honnêteté profonde". Dans ce récit passionné, elle raconte, jour après jour, les épisodes de ce drame qui lui valurent d'être emprisonnée puis déportée pendant près de dix ans en Nouvelle-Calédonie. La richesse de la précision de ses informations font de ce texte un document exceptionnel sur la Commune et ses acteurs. Dans ses Mémoires, elle parle avec véhémence de la place des femmes dans la société, elle évoque l'aliénation culturelle dont sont victimes les Canaques. Ses qualités stylistiques et la force de son écriture élèvent ces témoignages au rang des grands classiques de la littérature politique.

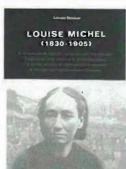
*comédien, metteur en scène et pédagogue, a dirigé l'école du Théâtre National de Strasbourg et le Théâtre de Villeneuve d'Ascq. Il a réalisé une soixantaine de mises en scène et enseigné dans les Instituts d'Etudes Théâtrales de la Sorbonne Nouvelle et de Nanterre. Il a créé à Tulle, en 2003, le spectacle sur la Manu : "Le cran de l'abattu".

droit de questions

Louise Michel (1830-1905) avec Gérard Dittmar mercredi 6 à 20h30 à la salle Latreille-haut à Tulle

2005 est le centième anniversaire de la mort de LOUISE MICHEL, dont le nom fait écho à tous comme celui d'une célèbre révolutionnaire de la Commune. Elle est une des rares femmes dont on parle dans les livres d'histoire de l'école primaire. Elle fut institutrice avant de participer activement à la Commune de Paris. Déportée en Nouvelle-Calédonie en 1873 (où elle devint anticolonialiste avant l'heure), celle que l'on surnomme la *Vierge Rouge* fut amnistiée en 1880 et poursuivit jusqu'à sa mort ses activités de militante anarchiste et d'écrivain.

GÉRARD DITTMAR est un des spécialistes de la Commune et vient de publier très récemment un ouvrage biographique sur Louise Michel. Au cours de ce Droit de questions, il livrera les grandes étapes de la vie de Louise Michel, éclairées bien sûr par des éléments du contexte historique de la Commune et plus largement de ce que fut le 19è me siècle.



Louise Michel (1830-1905)

Comment la petite fille de Vroncourt, qui joue avec son cousin dans les arbres et jette des crapauds aux vilaines gens, mais qui déjà veut tout savoir, tout comprendre, tout connaître pour changer le monde et faire cesser les injustices, va-t-elle devenir cette grande révolutionnaire connue dans le monde entier,

aimée et admirée pour son courage et son humanité, au travers des luttes et des épreuves ? C'est ce que nous allons tenter de montrer.

Extrait de la préface de *Louise Michel* (1830-1905) GÉRARD DITTMAR, éditions Dittmar.

vente-signature de l'ouvrage, mercredi 6 à partir de 18h à la librairie Préférences en présence de l'auteur.

brève...

Idées reçues sur la "Constitution"

Le traité ne dit rien sur les orientations politiques que l'Europe doit prendre à l'OMC.

L'article III-314 qui introduit la politique commerciale commune et donc notre rôle à l'OMC, stipule : l'Union contribue conformément à l'intérêt commun, au développement harmonieux du commerce mondial, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux et aux investissements étrangers directs et à la réduction des barrières douanières et autres.

On se trouve clairement en présence d'un choix politique. Un choix politique dont même la Banque Mondiale remet en cause, aujourd'hui, l'efficacité pour la création d'emplois. Mais supprimer les restrictions aux investisseurs qui ne supportent pas les lois sociales, les lois environnementales, le respect des droits humains fondamentaux, c'est une exigence des organisations patronales européennes.

La première tentative de supprimer les restrictions aux investissements étrangers directs porte un nom : Accord Multilatéral l'Investissement (A.M.I.). Si la Constitution est adoptée, il ne sera plus possible, comme l'a fait Jospin en 1998 sous la pression des associations, des syndicats, du PCF et des Verts, de dire que l'AMI doit être négocié non pas à l'OCDE, mais à l'OMC. Comme, depuis, la négociation a échoué à l'OMC, le patronat exige que l'AMI revienne dans le cadre européen. D'où sa présence dans la Constitution. On mesure ainsi l'incohérence de ceux qui ont combattu l'AMI en 1998 et qui le soutiennent aujourd'hui.

La victoire du "non" réduira durablement la capacité de l'Europe à peser sur les grandes affaires du monde.

Mais quelle est cette capacité aujourd'hui? Sans parler des régions du monde qui nous sont éloignées, en quoi intervenons-nous efficacement dans l'interminable conflit israélo-palestinien ? En quoi sommes-nous capables de donner du contenu à ce dialogue euroméditerranéen dont on parle depuis 30 ans ? En quoi sommes-nous capables de régler le problème de Chypre ? Nous n'avons même pas été capables de régler un conflit entre l'Espagne et le Maroc à propos de quelques arpents de terre sur une île inconnue de tous ; c'est le Secrétaire d'Etat US COLIN POWELL qui s'en est chargé.

Est-ce que notre capacité à peser dans les grandes affaires du monde se résume à se féliciter d'un coup d'Etat inspiré par Washington, contre le président démocratiquement élu du Venezuela avant d'apprendre qu'il a échoué ?

On ne peut pas affaiblir ce qui est déjà faible. Et ce n'est pas parce qu'on disposerait d'un ministre européen des affaires étrangères que celui-ci aurait de l'influence s'il n'est pas soutenu par les 25 gouvernements. Les profondes divergences entre Européens sur le principe de la guerre préventive, qui est la négation même de la Charte des Nations Unies, montrent qu'aussi longtemps qu'il n'y a pas consensus entre les 25, il est impossible de peser sur les affaires du monde. Avec ou sans "ministre des affaires étrangères européen".

La victoire du "non" sera une victoire des USA de George W. Bush.

L'article I-41-2 indique : "La politique de l'Union (...) respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains Etats membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'OTAN et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre" et l'article I-41-7 : "Les engagements et la coopération dans ce domaine [en cas d'agression] demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'OTAN, qui reste, pour les Etats qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre."

Qui détient la plus haute responsabilité militaire à l'OTAN ? Un officier US. Qui est le chef suprême de cet officier ? Le Président des USA.

On peut donc se demander en revanche si la ratification de la Constitution ne va pas consolider le lien de dépendance des européens aux Etats-Unis en renforcant le projet de zone atlantique commune. JEAN-CLAUDE Casanova, pourtant partisan du "oui", écrivait dans le Monde du 25-26 juillet 2004 : "cette Constitution consacre le triomphe politique de la Grande-Bretagne puisqu'elle aboutit à une Europe dans laquelle le Royaume-Uni serait à la fois le pivot politique parce qu'elle en aurait fixé les règles et les limites, et la charnière avec les Etats-Unis dont il est le voisin et parent. Dans l'Euramérique qui se profile, l'Angleterre tient un rôle central."

source : texte de RAOUL MARC JENNAR site Internet: www.urfig.org

Un DVD (10 €) et une plaquette (5€) réalisés par l'URFIG (l'Unité de Recherche de Formation et d'Information sur la Globalisation) sont disponibles à Peuple et Culture. Le DVD contient trois exposés de RAOUL MARC JENNAR : le premier consacré à l'AGCS, le second à la directive Bolkestein, le troisième analyse les éléments les plus importants du traité constitutionnel. A visionner seul ou en groupe... Pour ceux qui n'ont pas de lecteur DVD, il est possible d'emprunter à PEC la vidéo de l'intervention de RAOUL MARC JENNAR à Tulle.

Avez-vous pensé à renouveler (ou à prendre) votre adhésion pour l'année 2005 ?

□ Adhérent

20 €

□ Association, CE

46€

□ Abonnement au journal 5 €

25 €

□ Abonnement au journal 5€

□ total

51 €